ADHÉREZ À L'ACID !

L'adhésion est une cotisation annuelle à 140 euros pour votre établissement, qui vous donne accès à :

- **La gratuité des dépliants ACID** édités pour chaque film (250 par film et par salle)
- **Un Pass prioritaire** (par structure) pour accéder aux **séances de l'ACID à Cannes** *(Selon les conditions sanitaires, un second pass pourra être accordé)*
- **La prise en charge en priorité de vos sollicitations** pour la programmation et l'organisation de rencontres ou de tout autre accompagnement autour des films
- **L'envoi régulier de courriers** vous informant des prochaines sorties ACID
- **L'envoi sur demande de pistes de travail,** d'invitations aux projections presse des films soutenus, d'entretiens filmés des réalisateurs en format DCP.

L'ACID propose également une formule plus réduite, soit une **adhésion découverte** avec une cotisation annuelle à 75 euros qui permet l'accès à :

- Un **Pass normal** (**par structure**) pour accéder aux séances de l'ACID à Cannes *(sous réserve des conditions sanitaires)*
- **Des pistes de travail** autour des films soutenus
- Une aide pour leur programmation ou l'organisation de rencontres
- **L'envoi sur demande de liens de visionnage** (ou DVD), d'invitations aux projections presse des films soutenus, d'entretiens filmés des réalisateurs en format DCP

Rappel : cette adhésion découverte ne permet pas de bénéficier de la gratuité sur les dépliants (25€ HT/lot de 250)

Vous êtes de plus en plus nombreux à solliciter notre intervention sur la prise en charge des transports des intervenants. Or, comme vous le savez, les budgets ne sont malheureusement pas à la hauteur des envies. Le montant des adhésions à l'ACID étant peu élevé, nous ne pourrons plus prendre en charge les interventions pour des salles qui n'auraient pas pris leur adhésion. Merci de votre compréhension.

La CCAS est un partenaire historique de l'ACID qui nous permet de travailler avec des salles situées à 70% dans des petites et moyennes villes. Devenir salle adhérente vous engage à accepter un tarif réduit pour les porteurs de la carte ACTIV éditée pour ses agents et leur famille.

Etre adhérent, c'est aussi offrir un tarif réduit aux spectateurs adhérents ACID (sur présentation de leur carte) aux séances des films soutenus par l'association.

ADHERENTS OU NON, SOUTENEZ NOS NOUVELLES ACTIONS GRÂCE A UN DON !

L'ACID est reconnue d'intérêt général et éligible au mécénat.
Vos dons sont défiscalisables si vous êtes soumis à impôt.

En soutenant nos actions, vous montrez votre attachement à des valeurs que nous partageons : la perpétuation d'un cinéma de la diversité, l'accès à tout le cinéma pour tous, la présence des artistes auprès de tous les publics, le goût de la transmission, la solidarité entre les territoires et les générations…

Dans une période de crise sans précédent, en 2021 votre soutien permettra :

A L'ANNEE

Un renforcement de la présence des auteurs et le développement de l'éducation aux images sur tous les territoires :
> **La circulation des cinéastes et équipes de films dans davantage de territoires ruraux, petites et moyennes villes, et dans les territoires Politique de la Ville** à la rencontre de tous les publics.
> Le déploiement de la **Saison #3 de l'ACID POP - Université populaire de l'ACID.**
> Le développement du réseau participatif de **Jeunes Ambassadeurs ACID** (16-26 ans) qui permet aux jeunes spectateurs de devenir prescripteurs et de s'engager dans la vie culturelle locale.
> L'organisation de **rencontres professionnelles pour renforcer la solidarité au sein de toute la filière**.
> **La défense de la filière indépendante** dans les négociations politiques : dans un contexte de crise sanitaire qui impacte durement les acteurs de la culture, la voix des indépendants est plus nécessaire et fragile que jamais. Par exemple, en 2020, lors de la mise en place du couvre-feu par le gouvernement, l'ACID a alerté sur le renforcement de la concentration des entrées, et sur la visibilité de certaines œuvres au détriment d'autres, économiquement plus fragiles. **Dans le cinéma comme ailleurs, la crise traversée renforce les inégalités déjà existantes et met en danger les indépendants.** C'est pourquoi, en 2021 plus que jamais, hors de tout corporatisme, il s'agira de défendre la solidarité entre tous les acteurs de la chaîne de l'indépendance.

A CANNES

> Le financement d'**une séance journalière supplémentaire** à destination des vendeurs internationaux et de la presse internationale afin de **favoriser l'exportation du cinéma de la diversité** et de désengorger les séances du soir, dont l'accès est prioritaire pour les exploitants.
> Le renforcement du travail avec les publics jeunes dès Cannes autour des films de l'ACID.

Comment nous soutenir

PARTICULIERS

Quel que soit le montant de votre don, 66% de la somme vient en réduction de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable). Par exemple, **un don de 100 euros vous revient en réalité à 34 euros** car vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 euros, **un don de 500 euros vous revient en réalité à 170 euros,** avec une réduction d'impôt de 330 euros etc. A réception du don, l'ACID vous fera parvenir le reçu fiscal correspondant.

PROFESSIONNELS

Le mécénat se définit comme un soutien matériel ou financier apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne morale pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.
Le versement d'un don ouvre droit, pour le donateur, à des avantages fiscaux. L'entreprise donatrice peut ainsi déduire 60% du montant du don (jusqu'à 0,5% du chiffre d'affaires HT) avec possibilité de reporter l'avantage fiscal sur les cinq exercices suivants. **Par exemple, un don de 200 euros vous revient en réalité à 80 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 120 euros, **un don de 500 euros vous revient en réalité à 200 euros, avec une réduction de 300 euros, etc.**
A réception du don, l'ACID vous fera parvenir le reçu fiscal correspondant.

ASSOCIATION DU CINEMA INDEPENDANT POUR SA DIFFUSION

COTISATION 2021 et/ou DON 2021

Merci à tou.te.s celles et ceux qui nous manifestent leur soutien. Pour que l'action en faveur de la diffusion du cinéma indépendant puisse continuer, n'oubliez pas votre cotisation ou votre don pour l'année 2021.

ASSOCIATION :

COORDINATEUR / PROGRAMMATEUR :

ADRESSE :

VILLE :

TELEPHONE :

MAIL :

SITEINTERNET:

- Adhésion ACID 2021 : 75 euros

Soutenez les actions de l'ACID, ajoutez un don à votre cotisation

Don 2021 : 100 euros ou plus, montant de votre choix

Depuis 2015, l'ACID est éligible au mécénat, et une association reconnue d'intérêt général. N'hésitez pas à faire circuler l'information auprès de vos partenaires professionnels ou votre grande tante fortunée.

Date et signature

Merci de nous retourner cet imprimé rempli, signé, et accompagné de votre règlement à l'ordre de l'ACID.

ACID I 14, rue Alexandre Parodi 75010 Paris I tél. : 01 44 89 99 74
Aurélie Bordier : dg@lacid.org I www.lacid.org